Image not found or type unknown

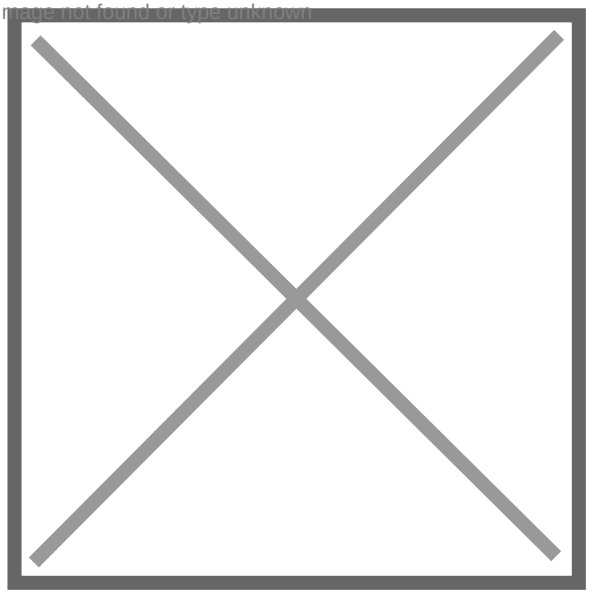

Prelevement illicite suite a resiliation contrat orange du 16 avr

Par **patricebodet**, le **07/05/2011** à **16:50**

Bonjour,
Je vis en chine depuis decembre 2002.
Le 16 Avril 2004 je recois confirmation par courrier qu'Orange a resilie mon abonnement de telephonie QUE J'AVAIS SOUSCRIT EN fRANCE AVANT MON DEPART..
Or depuis cette date Orange a continue de me prelever sur mon compte 32,50 Euros soit 2730 Euros hors agios et commisions de ma banque la BNP..
J'ai decouvert ce fait suite a un RDV avec mon banquier le 23 Avril 2011.
Le compte etait reste ouvert en vue d'un retour en France qui sera effectif cette annee car je rentre d'expatriation fin Juin.
Orange est maintenant au courant de ce fait depuis le 23 Avril et a ce jour pas de nouvelles...

Patrice Bodet

Par **mimi493**, le **07/05/2011** à **23:31**

La résiliation prend effet quand ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés